

## Court séjour Raquettes du mercredi 27 au vendredi 29 Mars 2024



Refuge du Fond Des Fours 2537 m

Ce refuge d'altitude permet de pratiquer des sorties raquettes en étoiles dans un cadre exceptionnel avec de la neige pratiquement garantie en fin de saison avec des risques faibles d'avalanches.

En cas de mauvais temps on devra annuler, ce que l'on peut faire sans perdre les arrhes jusqu'à 2 jours avant le départ.

Le niveau des randonnées sera adapté en fonction du groupe. Suivant la composition du groupe on organisera deux niveaux de randonnées.

Les seules randonnées incompressibles sont la montée au refuge le premier jour et la redescente du dernier jour.

### **Première ébauche des randonnées prévues**

27 mars Départ des chalets du Manchet et montée au refuge 3,5 kms et 550 m D+

Après midi (option) : Découverte du grand plateau sous le pic de Méan Martin (300m D+)

28 mars Le tour des pointes de Lores (640m D+) avec possibilité de faire la Pointe De Pisset 3033m

29 mars Le col des Fours (425m D+) et possibilité de faire la Pointe De Met puis redescente sur Val d'Isère

[Traces sur visugpx](#)

**L'hébergement est au [refuge du Fond des Fours](#).**

A ce jour, nous avons réservé 10 places au refuge.

Le prix est de 61 €/nuit en demi pension plus 12 € par pique nique éventuel, plus taxe de séjour 1€ ?. Le paiement du solde se fera sur place (Chèque, Espèces) en même temps que les boissons personnelles et les pique nique.

Après confirmation des inscriptions nous vous enverrons la méthode de règlement des arrhes déjà payées.

[Lien Framadate pour pré inscription](#) :

Nous vous demandons de vous pré- inscrire le plus tôt possible, car en cas de nombre supérieur à 10, on pourra peut être encore augmenter le nombre de places au refuge.

En cas de nombre de participants trop important la [note relative aux séjours](#) s'applique.

**Conditions d'inscription :**

- 1- avoir un entrainement suffisant (randos niveau 4 ou 5 à la journée)
- 2- avoir participé à la journée formation interne sécurité en 2023
- 3- avoir participé à au moins 2 journées raquettes avec les ripatons, avant le séjour, avec l'exercice des moyens de recherche en avalanche.
- 4- ARVA obligatoire **avec** sonde et pelle.
- 5- satisfaire aux conditions sanitaires en vigueur au moment du départ.

Départ de Brignais vers 6h30 3h de route- 247km péage 18,7€ (~50€/ personne si voitures de 4)

Organisateurs : Marc Souche, Hubert Bressot Perrin, Yves Dujardin